

Question orale de M. Minet : Décès tout en nature.

M. Minet signale que le groupe des Verts et, plus largement, le monde de l'écologie viennent de perdre une très grande citoyenne ucquoise en la personne de Mme Christiane Verlinden-Linet, décédée en toute discrétion à l'âge de 83 ans, qui fut co-fondatrice et présidente du WWF-Belgique, section belge du Fonds mondial pour la nature, organisation non-gouvernementale internationale créée en 1961 et dédiée à la protection de l'environnement et au développement durable.

Christiane Linet n'a jamais manqué d'être pendant plus de 50 ans un modèle d'engagement et de préoccupation permanente pour la nature car elle se sentait responsable à son échelle de la protection de la planète.

Au fil des ans, elle a vu grandir le WWF-Belgique jusqu'à ce qu'il devienne l'une des plus grandes organisations de conservation de la nature en Belgique. Christiane a voyagé dans le monde entier pour soutenir et visiter différents projets, du parc des Virunga en passant par les montagnes kirghizes jusqu'aux îles Galapagos, où elle a soutenu la création d'un parc naturel.

Mme Linet a reçu plusieurs prix pour son engagement en faveur de la nature. En 1975, elle a été élevée au rang de Chevalier de l'Ordre de l'Arche d'Or par le prince Bernhard des Pays-Bas. En 1992, elle a été nommée présidente du WWF-Belgique et, en 1998, elle est devenue membre honoraire du WWF-International. Bien humblement, Mme Linet s'est rendu compte qu'il ne s'agissait d'une récompense non pour un grand accomplissement en particulier mais bien pour l'ensemble des petites actions qu'elle avait menées avec le WWF pour la protection de la planète. Au même titre que l'astronaute Neil Armstrong, qu'elle avait d'ailleurs rencontré.

La commune ne pourrait-elle rendre hommage à cette femme d'exception en la désignant citoyenne d'honneur, voire en attribuant son nom à l'une des rues ou avenues ucquoises, ou même à l'un des parcs communaux ?

M. Minet conclut en citant les propos suivants tenus par Simone Veil, femme politique française décédée le 30 juin dernier :

« Venus de tous les continents, croyants et non-croyants, nous appartenons tous à la même planète, à la communauté des hommes. Nous devons être vigilants, et la défendre non seulement contre les forces de la nature qui la menacent, mais encore davantage contre la folie des hommes ».

M. le Président remercie M. Minet pour l'hommage qu'il vient de rendre à cette très grande dame ainsi qu'à l'organisation WWF, avec laquelle la commune d'Uccle a déjà collaboré pour certains projets.

Il précise toutefois que les dispositions relatives au statut de citoyen d'honneur n'accordent pas la possibilité d'octroyer ce titre à une personne décédée. Par contre, il est toujours possible d'attribuer le nom d'un défunt à une rue ou à une avenue. Le nom de cette dame sera donc intégré à la liste des personnalités susceptibles d'obtenir cette reconnaissance. Le Collège va aussi réfléchir à la possibilité, évoquée par M. Minet, de donner à un sentier le nom de Mme Christiane Verlinden-Linet. Jusqu'à présent, le sentier Jan Van Nijlen à Calevoet est le seul sentier ucquois auquel le nom d'un particulier a été attribué. M. le Président et son collègue M. l'Echevin Biermann entreprendront une réflexion pour définir les principes qui devraient inspirer la signalétique des sentiers, vu que certains sentiers sont déjà dotés d'une appellation alors que d'autres, notamment ceux repris à l'atlas des sentiers vicinaux, ont seulement un numéro.